

BASSINS PORTUAIRES



CI-DESSUS : VUE DE LA FAÇADE LITTORALE EN COURS DE REAMENAGEMENT. LES PROGRAMMES SONT LOCALISÉS SUR LE PLAN FIGURANT PAGE DE DROITE.
(1) : LE FUTUR MUSÉE DES CIVILISATIONS D'EUROPE ET DE LA MÉDITERRANÉE.
(2) : LE PROJET DE CENTRE COMMERCIAL SURPLOMBANT LA MER : « LES TERRASSES DU PORT ».

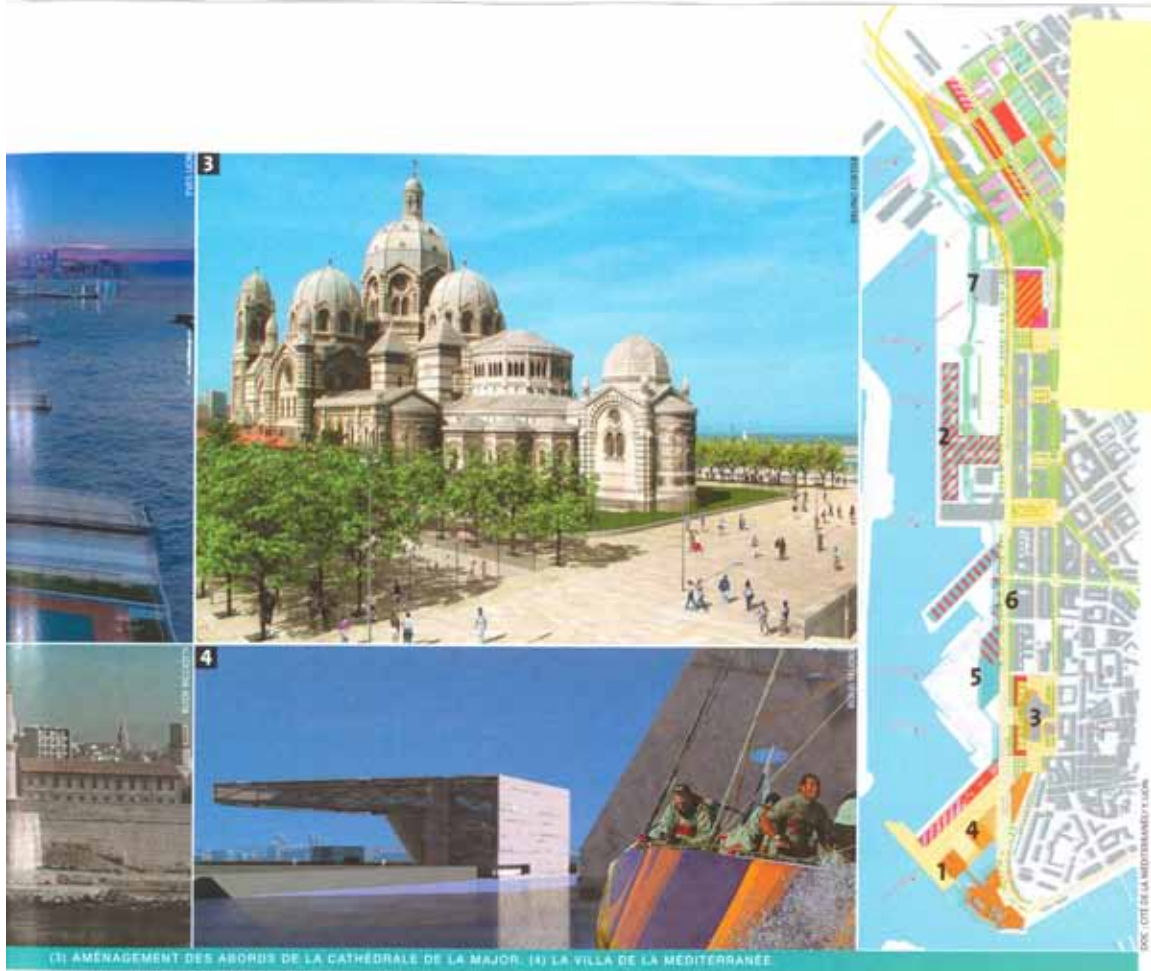
MARSEILLE

Avec l'opération «Cité de la Méditerranée», Marseille entend reconquérir son littoral portuaire. Le projet, élaboré en 2002 par l'architecte-urbaniste Yves Lion, repose sur divers aménagements comme la création d'un nouvel axe de circulation ou l'ouverture de lieux d'activités culturelles ou commerciales.

La ville se fabrique une façade maritime

PARADOXALEMENT, C'EST UNE OPÉRATION D'URBANISME DÉCIDIÉE À PARIS QUI VA PERMETTRE AUX MARSEILLAIS DE RETROUVER L'ODEUR IODÉE DES EMBRUNS et le spectacle des vagues se fracassant sur la digue du Large. Le programme Euroméditerranée, lancé par l'Etat en 1995, place en effet l'aménagement de la frange littorale au cœur du processus de requalification de la métropole provençale. Au terme d'une étude de définition rendue en 2002, c'est l'équipe conduite par l'architecte-urbaniste Yves Lion qui a été choisie par l'établissement public pour élaborer la «Cité de la Méditerranée» entre le fort Saint-Jean et le môle d'Arenc. Le projet d'aménagement urbain d'Yves Lion repose sur la mise en œuvre d'une double stratégie: densifier l'occupation du sol et ouvrir le territoire à de nouvelles activités ludiques, touristiques ou encore économiques. L'opération

est adossée à un nouvel axe de circulation nord-sud redessiné entre l'extrémité du Vieux-Port et le quartier d'Arenc, où un pôle d'habitation verra le jour. Baptisée «boulevard du Littoral», cette artère majestueuse (45 mètres de large) et abondamment végétalisée est conçue comme l'épine dorsale de la Cité de la Méditerranée. Cette infrastructure permettra de démanteler partiellement le viaduc existant et de supprimer la «cassure urbaine» entre la ville haute et la ville basse. Les études techniques lancées en 2003 par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole devraient déboucher sur une première vague de travaux fin 2005 pour une livraison du boulevard du Littoral à l'horizon 2007. Le musée des Civilisations d'Europe et de la Méditerranée (Mucem) traîne déjà derrière lui une histoire tourmentée. Projet phare de la reconquête



(3) AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA CATHÉDRALE DE LA MAJOR. (4) LA VILLA DE LA MEDITERRANÉE.

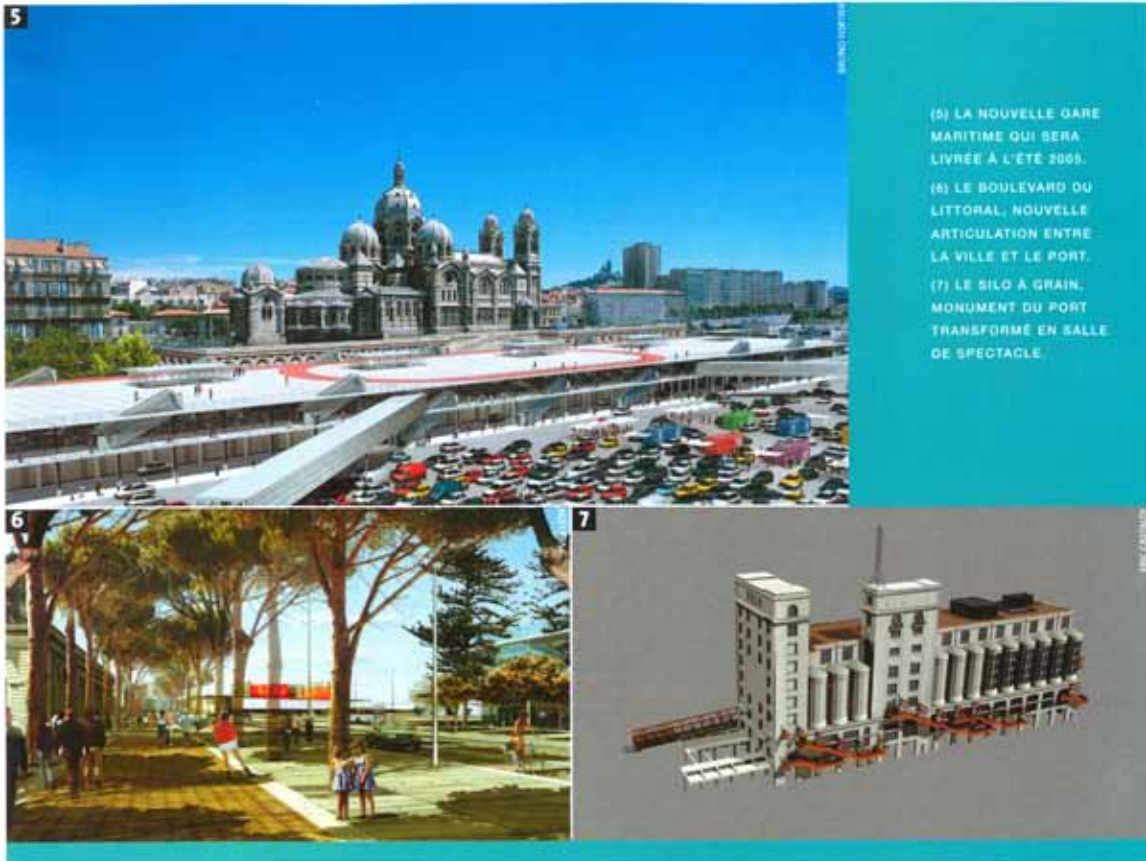
Maîtrise d'ouvrage urbaine : établissement public Euroméditerranée. **Maîtrise d'œuvre urbaine :** Atelier Lion, Atelier Kern, illex, Menighetti, Alphabett, Beture conseil. **Réalisation :** 2002-2010. (Fiche technique p. 138.)

du littoral portuaire, cet équipement culturel voulu par l'Etat a d'abord failli être englouti par l'échec de la candidature de Marseille à l'organisation de la Coupe de l'America, qui sera finalement accueillie à Valence. L'opération, confiée en 2004 à Rudy Ricciotti au terme d'un concours international d'architecture, fait à présent l'objet de discussions financières tendues entre le ministère de la Culture, l'Europe et les collectivités locales. Le maître d'ouvrage a cependant décidé d'enclencher le processus de réalisation du Mucem et d'un second bâtiment destiné à abriter les réserves du musée (maître d'œuvre: Corinne Vezzoni et associés). Les deux édifices – pour lesquels 153 millions d'euros seront investis au total – devraient faire l'objet de dépôt de permis de construire en cours d'année, mais la date de leur livraison, annoncée en 2009, pourrait être retardée.

La nouvelle gare maritime du port sera en définitive la première pièce achevée de la Cité de la Méditerranée. Le futur terminal passagers, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du port autonome de Marseille et conçu par le cabinet d'architecture bordelais Lanoire et Courrian, sera mis en service cet été. Outre sa fonction purement maritime et touristique, ce bâtiment de 6000 m² (dont le coût s'élève à 16 millions d'euros) jouera un rôle important en matière d'aménagement. Grâce à son toit-terrasse de 4000 m² desservi par un jeu de passerelles connectées au boulevard du Littoral et au socle de la cathédrale de la Major, la gare maritime constituera une première interface entre la ville et l'enceinte portuaire. Le projet «Parvis des escales» vise à mettre en valeur l'espace urbain formé par les cathédrales



RECONVERSION DE BASSINS PORTUAIRES



(9) LA NOUVELLE GARE MARITIME QUI SERA LIVRÉE À L'ÉTÉ 2005.
(8) LE BOULEVARD DU LITTORAL, NOUVELLE ARTICULATION ENTRE LA VILLE ET LE PORT.
(7) LE SILO À GRAIN, MONUMENT DU PORT TRANSFORMÉ EN SALLE DE SPECTACLE.

MARSEILLE

de la Major et de la Vieille Major. Les travaux, pilotés par l'établissement public, vont débiter avec la mise en étanchéité du socle de la Major (opération réalisée par la Ville de Marseille) et la campagne de fouilles préventives (que vient d'entamer l'Institut national de recherches archéologiques préventives). Les travaux d'aménagement de l'esplanade devraient se dérouler au 2^e semestre. La livraison du parvis réaménagé est programmée pour 2007. Un espace public de 41 000 m², les «Terrasses du Port», constitue le volet commercial du programme. Porté financièrement par le groupe hollandais Foruminvest et dessiné par l'architecte François Kern, ce complexe doit voir le jour en 2008 face à la place de la Joliette. Outre une centaine de boutiques, des restaurants, des cinémas et des parkings déployés au pied des paquebots, le projet – dont

le coût est évalué à 250 millions d'euros – sera surmonté d'un deck offrant une vue panoramique sur la rade. Le promoteur négocie actuellement avec le port autonome de Marseille une autorisation d'occupation temporaire du site, mais le projet ne pourra se concrétiser que si la passerelle de l'A55 est démantelée. L'emblématique silo à grains, sauvé de la démolition au début des années 90, sera totalement réhabilité pour abriter une salle de spectacle de 2 000 places, des bureaux et un restaurant panoramique. L'opération a fait l'objet d'un montage très complexe en raison notamment de l'articulation de différentes maîtrises d'œuvre. Cette phase préparatoire venant de s'achever, le chantier devrait démarrer cette année pour une livraison courant 2007.

JEAN MARC MATALON ■

INCERTITUDES SUR DEUX PROJETS

Outre ces opérations, le schéma directeur de la Cité de la Méditerranée comporte deux autres projets dont la programmation reste floue. Ainsi, la Villa de la Méditerranée que l'architecte Stefano Boeri doit réaliser sur l'emplacement du J4 pour la région Paca pourrait pâtir d'un profond désaccord entre la Ville et le conseil régional. Faute d'un règlement rapide des litiges financiers (30 millions d'euros sont nécessaires) et architecturaux («la Villa Méditerranée marseillaise doit cohabiter avec le Mucom»), cette opération pourrait se trouver compromise. De même, le projet ludique et touristique du Centre de la mer, prévu au bord de la nouvelle darse du fort Saint-Jean, semble toujours en quête d'un investisseur privé. Sans l'intervention d'un opérateur crédible, la fameuse «vitrine des activités maritimes de Marseille» risque de ne pas voir le jour d'ici à 2010.